

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 72-1364/SG/CG approuvant la délibération n° 6/72 du Comité de gestion du fonds d'aide et de prévoyance.

n° 72-1364/SG/CG

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
20 septembre 1972

Numéro JO
n° 19 du 10/10/1972

Date du numéro
10 octobre 1972

TEXTE INTÉGRAL

Est approuvée la délibération n° 6/72 du Comité de Gestion du Fonds d'Aide et de Prévoyance proposant l'affectation d'une somme de 2.700.000 FD à l'aide à la reconstruction des maisons incendiées du quartier 4 à Diibouti.